

Procès-verbal du 2^{ème} Conseil d'école Marcel Pagnol – Année scolaire 2023/2024

Mardi 12 mars à 18h

Présents :

École : Mmes Gres, Goddard, Billard, Sanchez, Tenain, Gautier, Siguier, Ortis, Peyrou, Le Pechoux, Malherbe, Ponroy-Icher, Paul-Victor, Rouquette, Tzigankoff ; MM. Bély et Icher (directeur)

Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale : Mme Valet

Mairie : Mme Belmonte (adjointe au maire), Mme Fabry (conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires), Mme Mycon (directrice de l'ALAE), M. Barrue (responsable mairie)

M. Clerc (Inspecteur de l'Éducation Nationale) est excusé.

Représentants des parents :

- F.C.P.E : Mmes Rivat, Chapelier-Meeus, De Almeida, Lisette et M. Henry

- ALPE : Mmes Soulé et Guinet

1 – Effectifs – Projection rentrée 2024 - Bâtiment

a) Effectifs actuels :

Il y a toujours 459 élèves inscrits, comme lors de la présentation des effectifs au 1^{er} conseil d'école. Il y a malgré tout eu 4 départs... compensés par 4 arrivées.

b) Projection sur la rentrée de septembre 2024 :

78 élèves de CM2 doivent quitter l'école pour intégrer le collège ; départs qui seront compensés par l'arrivée des élèves de Grande Section scolarisés aux 3 Pommes (actuellement 70).

Un sondage est en cours pour comptabiliser d'éventuels départs.

On penche donc vers une stabilité des effectifs – ni ouverture, ni fermeture de classe.

L'organisation pédagogique devra, comme cette année, tenir compte de la limite à 24/25 élèves par classe en CP-CE1.

On sait déjà que cet objectif ne sera pas atteint en GS où 26 élèves sont prévus.

c) Inscription des petites sections – CP

Il y a actuellement 11 élèves de Moyenne Section et pour anticiper (déjà!) la rentrée 2025, il ne faudrait accueillir « que » 13 élèves de Petite Section.

Les inscriptions en mairie ont débuté depuis le 26/02 : certaines familles ayant déjà une fratrie à l'école Pagnol expriment leur souhait de voir leur enfant entrer en petite section à l'école Pagnol. Compte-tenu du nombre des futurs élèves de petite section annoncé ci-dessus, tout le monde ne pourra pas obtenir satisfaction. Il est rappelé que l'affectation des élèves dans une école est une compétence de la mairie, pas de l'école. Il faut que les parents qui souhaitent une inscription de leur enfant en petite section sur Pagnol l'expriment clairement au moment du dépôt de dossier en mairie.

Une liaison Grande Section-CP est renforcée cette année avec des rencontres autour de jeux de société.

Comme chaque année, les futurs CP seront accueillis à l'école pour une visite des locaux. Une réunion de présentation du CP, avec une visite de l'école, sera également proposée fin juin aux parents.

d) Procédure d'affectation dans un collège public : comme chaque année, plusieurs étapes à respecter :

- vérification de l'adresse principale de résidence de l'élève pour déterminer le collège de secteur
- proposition d'affectation dans un collège public de secteur : pour Pagnol, toujours 2 collèges d'affectation (Jules Verne – Plaisance - et Galilée – La Salvetat)
- possibilité de demander une dérogation sans garantie de réussite – validation des affectations jeudi 06/06/2024
- après le 06/06, inscription dans le collège – *attention pour Galilée par exemple, l'inscription se fait via le portail Educonnect – ci-dessous message de l'équipe de direction du collège Galilée :*

« Je vous prie de bien vouloir informer les parents qui pourraient être concernés par une affectation au collège Galilée, qu'il est **impératif** que leur compte Educonnect soit activé avant le mois de juin. »

e) Educonnect (pour les élèves du CP au CM2) : pour l'école Marcel Pagnol c'est la 1^{ère} année que le livret scolaire n'a pas été distribué au format papier (*sauf exception - par exemple, pour les CP où les résultats des évaluations nationales étaient également remis*).

Comme pour tout changement il faut un temps d'adaptation ; plus de 75 % des parents ont activé leur compte Educonnect ; un peu plus de 25 % ne l'ont pas fait, c'est encore trop... En outre, activer le compte ne signifie pas pour autant avoir pris le temps de consulter le livret. Une nouvelle communication va être réalisée pour les parents n'ayant pas consulté le livret ou activé leur compte afin de rappeler la procédure. Avant les vacances de printemps, s'il reste des parents n'ayant toujours pas activé leur compte, de nouveaux codes d'activation seront édités à leur attention. Enfin, à la rentrée des vacances, les livrets qui n'auront toujours pas été consultés par certaines familles seront imprimés (et un nouveau mot de rappel de la procédure d'activation sera distribué avec le livret).

f) Entretien du bâtiment : peu de travaux réalisés ou à prévoir sur l'école :

- de nombreuses menuiseries ont été changées (côté école maternelle et partie ALAE)
- le local vélo situé dans la cour Pagnol 2 (à côté du préfabriqué) est désormais accessible – avec l'arrivée de jours meilleurs et de nombreuses sorties vélo, ce local sera bientôt ouvert
- le seul véritable point noir de l'école demeure la rénovation nécessaire des toilettes de la cour Pagnol 1 dont les canalisations sont souvent bouchées et qui sont limitées en nombre compte tenu de l'effectif de l'école.

2 - Vie scolaire :

a) Lutte contre le harcèlement : une enseignante de l'école, Mme Le Pechoux, est référente pour suivre d'éventuelles situations de harcèlement.

Un café des parents sur ce thème aura lieu à l'école le mardi 26 mars à 18h.

1. Définition du harcèlement :

- une conduite **intentionnellement** agressive
- qui **dure et se répète** avec parfois des interruptions
- et vise à établir **une relation déséquilibrée**, dominant-dominé cherchant à rabaisser et humilier, dont la victime ne peut se sortir seule en raison de la relation d'emprise.

2. Bilan du questionnaire de mi-novembre (pour les CE2-CM1-CM2) :

- climat scolaire globalement serein
- les inquiétudes des élèves portent sur :
 - un sentiment d'être parfois mis à l'écart
 - être sujet aux rumeurs
 - sensation de colère, de tristesse, de solitude
- inquiétudes indépendantes de situations de harcèlement

3. Suivi de situations : à ce jour, nous suivons de près l'évolution de 4 situations (1 en CM2, 2 en CE2 et 1 en CE1). Situations qui ne sont pas des situations de harcèlement caractérisé (répétition et durée) mais qui sont le fruit de liens déséquilibrés ou d'effets de groupe.

4. Atelier d'aide : mise en place d'une boîte aux lettres et d'un temps d'écoute sur le temps de midi chaque lundi et chaque vendredi pour :

- prévenir d'éventuelles situations de harcèlement
- ne pas passer à côté des signaux faibles
- prendre en compte la parole des enfants, sans hiérarchiser ou minimiser leurs problèmes
- éviter les effets de groupes, de bandes
- les aider à équilibrer leurs relations sociales
- les amener à se préoccuper les uns des autres, associer les élèves intimidateurs à la solution.

b) Conseil des élèves : poursuite de ces temps d'échanges 1 fois par mois

c) Temps de soutien scolaire proposé gratuitement le jeudi soir par 3 enseignants de l'école :

- périodes 2 et 3 pour les élèves de CE1 en lecture et mathématiques
- période 4 pour des élèves de CP et de CE2 toujours en lecture, mathématiques et aide aux

devoirs pour les CE2

Ce sont les enseignants qui proposent ce soutien aux parents suite à des fragilités constatées ou après analyse des évaluations nationales.

- stage de remise à niveau proposé durant la 1ère semaine des vacances de printemps : 4 groupes seront constitués pour des élèves de l'école Pagnol du CP au CM2.

Ce sont également les enseignants qui proposent ce stage aux parents.

- ces temps de soutien encadrés par des enseignants sont différents du temps d'étude surveillée proposé lundi, mardi et jeudi soir à des élèves du CE2 au CM2 pour réaliser leurs devoirs (inscription auprès de l'ALAE à raison de 2 soirs par semaine). Lundi : 6 à 7 élèves, mardi et jeudi : une vingtaine d'enfants sont inscrits. Ce sont les parents qui en font la demande auprès de l'ALAE, il est arrivé que la demande vienne des enfants.

d) Bilan de la campagne des photos – Soutien financier des parents

La campagne des photos scolaires a rapporté près de 3400 euros à l'école (somme quasi identique à l'an dernier).

En parallèle, les parents FCPE et ALPE multiplient les actions pour renforcer leur soutien aux différents projets de l'école, ainsi :

- la vente des sapins organisée par les parents FCPE avec vente de gâteaux le soir de la remise des sapins a rapporté 630 euros
- la vente des gâteaux BIJOU organisée par les parents ALPE a rapporté 457 euros
- l'opération « Dessin d'école » portée par ALPE et organisée de la maternelle aux CE1 a rapporté 576 euros
- enfin pour soutenir l'organisation des classes découvertes (*5 classes concernées cette année*), des ventes de gâteaux ont lieu à la sortie de l'école (la prochaine vendredi 15/03!) et même sur le marché - *samedi 27/01 au matin*.

e) Calendrier – Résultats de l'Équipe « Échecs »

1. **Vendredi 05/04 au matin Cross de l'école Pagnol** – une communication va être adressée pour solliciter la présence de nombreux parents afin de sécuriser les abords du lac – *si le planning des courses le permet, les parents d'élèves proposent qu'une course (1 tour de lac) soit organisée pour les adultes – parents et enseignants, l'occasion de montrer que courir est bon pour la santé.*

Des animateurs seront libérés afin de venir participer à l'organisation de cette manifestation.

2. **Vendredi 26/04 à partir de 16h30, 2nde édition de l'opération Troc Ton Livre portée par les parents FCPE** : chaque élève pourra apporter un livre et l'échanger contre un autre – un atelier lecture de contes et un atelier fabrication de marque-pages seront proposés et une autrice de livres de jeunesse présentera son travail. L'ALAE apportera son aide à la préparation de cette opération.

3. **Mardi 21/05 à partir de 18h chorale de l'école Pagnol** :

- 1^{ère} représentation à partir de 18h pour les élèves de maternelle – CP et CE1
- 2nde représentation à partir de 19h pour les élèves de CE2-CM1-CM2

Pour des raisons de sécurité, on ne peut pas accueillir tous les enfants et tous les parents lors d'une seule représentation.

4. **Équipe échecs de l'école Pagnol** championne départementale (!) : près de 40 élèves ont pu participer à la rencontre départementale organisée en janvier sur Plaisance - *manche régionale à venir samedi 23/03* – un club Échecs a été organisé en périodes 1 et 2 entre 13h et 14h sur le temps ALAE et en parallèle 2 classes de l'école (CM2 Mme Rouquette et MS-GS Mme Goddard) proposent un enseignement des échecs dans leur classe.

5. La FCPE proposera une **vente de plants** au mois de mai.

3 – ALAE :

L'équipe ALAE diffuse un diaporama présentant les différentes activités proposées aux élèves durant la pause méridienne (période d'octobre à février).

Diaporama disponible sur le blog de l'école : <https://edu1d.ac-toulouse.fr/blog31/elem-pagnol-plaisance-du-touch/alae/>

Le Carnaval de l'école organisé sur le temps ALAE aura lieu vendredi 22/03. Les élèves sont invités pour ce jour-là à venir déguisés à l'école.

La séance est levée à 19h45